

Appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation

Parcours de renforcement des compétences

Objectif de l'appel

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Public

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veillez renvoyer ce formulaire complété et signé, **pour le 15 juillet 2022 au plus tard, en version électronique** (1 version Word et 1 en PDF) à l'adresse suivante :
parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be .

Veillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :
« le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires (sauf si l'objet du projet est l'établissement d'un nouveau partenariat, auquel cas la convention est facultative) ;
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi.

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complétera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence pour la recevabilité et l'analyse des dossiers.

1. Nom du projet :

Indiquez ici le nom du projet : **Renforcement des certifications et complémentarité d'offres de formation - JAT/ConstruForm Hainaut**

2. Identification des parties au projet de partenariat

Partenaire A

Dénomination : CISP Jeunes Au Travail

Numéro d'entreprise : BE 0434.371.047

Adresse (siège social) : Chaussée de Liège, 147A 5100 JAMBES

organisme public organisme agréé (précisez : Agrément CISP-092)

Site web : www.jeunesautravail.be

Téléphone : 081/74 64 64

Courriel : info@jeunesautravail.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	5	4	2	5	0	0	2	3	0	2	9	0	9	7
BIC	GEBABEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

MISSIONS DU PROJET PEDAGOGIQUE DE JAT EN LIEN AVEC LA REGLEMENTATION DES CISP :

Le CISP-EFT « Jeunes Au Travail » forme des demandeurs d'emploi peu scolarisés et souvent fragilisés, dans deux secteurs professionnels. Nous transmettons les compétences « métier », nous construisons les compétences comportementales liées à ces métiers et nous travaillons les compétences sociales et citoyennes.

ACTIVITES :

CISP EFT comportant deux filières de formation professionnalisantes :

- **Entreprise générale du bâtiment (EGB) : les stagiaires choisissent une orientation en aménagements extérieurs/pavage ou pose de plaques/peinture.**
- Entretien et aménagement des espaces verts (EV)

PUBLIC :

Demandeurs d'emploi disposant au maximum du CESDD et autres catégories de publics tels que définis dans la réglementation des CISP. Il va de soi que ces métiers s'adressent à toutes et tous indépendamment du genre.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : WILMOTTE

Prénom : Véronique

Fonction : Directrice

Téléphone : 081/74 64 64

Courriel : direction@jeunesautravail.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : FELTESSE

Prénom : Gaëtan

Fonction : Directeur pédagogique

Téléphone : 081/46 07 76

Courriel : social@jeunesautravail.be

Partenaire B

Dénomination : CONSTRUFORM Hainaut (site Forem à Chatelineau)

Numéro d'entreprise : 0236.363.165

Adresse (siège social) : RUE du 11 novembre, 83 à 6200 Châtelineau

organisme public organisme agréé (précisez :)

Site web : www.leforem.be

Téléphone : 071/404140

Courriel : construfmhainaut.info@forem.be

Coordonnées bancaires :

IBAN																			
BIC																			

Breve description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

Le Centre de compétence ConstruForm est dédié aux métiers de la construction. Il est présent en région liégeoise et en Hainaut.

ConstruForm Hainaut dispense des modules de formation courts et longs. Au-delà des formations qui préparent à un métier, il existe des formations d'initiation, de perfectionnement ou de spécialisation pour les demandeurs d'emploi, les apprentis, les futurs chefs d'entreprise, les travailleurs et le public des écoles. Le centre est validé par le consortium de validation des compétences pour la certification des métiers du bâtiment.

ConstruForm Hainaut forme aux métiers du gros œuvre, du parachèvement, du bureau d'étude, des techniques spéciales, les métiers des engins de chantier et de la voirie ainsi que la sécurité :

Maçonnerie, couverture, écoconstruction/isolation, taille de pierre, carrelage, peinture, dessinateur/BIM, technicien et chef de chantier, ventilation, sanitaire et chauffage, électricité, engins de chantiers/Grues, sécurité et VCA

Personne juridiquement responsable du projet

BOUILLIART

Prénom : Ingrid

Fonction : Directrice territoriale Hainaut

Téléphone : +3265327358

Courriel : ingrid.bouilliant@forem.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : Potvin

Prénom : Xavier

Fonction : Responsable de centre

Téléphone : +3271242702

Courriel : xavier.potvin@forem.be

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

3. Eligibilité des partenaires

Pour être éligible, la candidature doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- Viser un partenariat entre au minimum 2 partenaires
- Comporter au minimum un partenaire de l'insertion socioprofessionnelle agréé
- Comporter au minimum soit un opérateur public de formation ou d'enseignement qualifiant, soit un centre de validation des compétences agréé
- Rencontrer les conditions prévues en page 5 de l'appel à projet¹
- le(s) partenaire(s) additionnel(s) sont agréé(s) / reconnu(s) par la Wallonie

4. Eligibilité du projet

Description synthétique du projet

15 lignes maximum

Le projet vise à renforcer et à améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue de faciliter le renforcement des compétences de nos publics et de fluidifier l'articulation des parcours de formation ainsi que leur certification.

Concrètement, le partenariat vise à :

- 1. Augmenter le nombre de nos stagiaires qui présentent une validation des compétences en pavage et en peinture.**
- 2. Collaborer à la complémentarité de la formation de JAT en « aménagements extérieurs/pavage » avec la formation de « poseur routier » du Centre de Validation des Compétences agréé qu'est ConstruForm Hainaut** en vue d'améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle ainsi que renforcer la montée en compétence des stagiaires peu scolarisés. Il s'agit de répondre au mieux aux besoins liés aux métiers en pénurie dans la voirie et de préparer des synergies avec d'autres partenaires.

¹ Les partenaires bénéficiaires doivent rencontrer les conditions suivantes : 1) avoir une unité d'établissement / centre de formation / centre de validation des compétences en région wallonne de langue française ; 2) exécuter l'action sur le territoire de la région de langue française de la Région wallonne ; 3) s'engager formellement à respecter l'ensemble des conditions établies dans le présent appel à projets.

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)

- Préparer, créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés ²
- Améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle
- Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences³

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

1 page maximum

1) Renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences

La collaboration entre JAT et le Centre de Validation des compétences agréé ConstruForm Hainaut a débuté en 2018. JAT accompagne les stagiaires qui le souhaitent et dont c'est le projet professionnel, à la validation des compétences en pavage avec un taux de réussite approchant les 100%. Depuis 2022, JAT propose également cet accompagnement pour l'épreuve de validation des compétences pour le métier de peintre et un premier stagiaire a obtenu son titre de validation des compétences avec beaucoup de fierté.

L'opérateur B est le seul opérateur proposant les deux épreuves de validations de compétences relatives à nos activités de formation (**pavage et peinture**). Par ailleurs, l'accueil de nos stagiaires par les examinateurs/formateurs de ConstruForm Hainaut s'est toujours passé dans d'excellentes conditions et est apprécié.

2) Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés

Permettre l'articulation de parcours de formation en ayant résolu les difficultés d'apprentissage et fragilités sociales rendant accessibles la certification du parcours via la VDC.

3) Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés

La VDC permet de certifier les compétences de stagiaires dont c'est le projet lorsqu'ils arrivent à la fin d'un parcours de formation.

² obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

³ Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.

4) Renforcer la confiance mutuelle

Travailler dans un cadre structurant dans le respect des enjeux et contraintes de chaque partenaire permet de construire ou amplifier la relation de confiance entre acteurs.

5) Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences

Le CISP renforce son programme de formation pour que le stagiaire puisse passer des VDC. Cela implique qu'il puisse « prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail », « adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes » ; « s'autogérer dans la limite des consignes définies dans des contextes de travail généralement prévisibles mais susceptibles de changer ».

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

1 page maximum

1. - **FREIN** : Sans procédure établie, il y a un risque de perte d'inscription entraînant un surtravail administratif et une démotivation des stagiaires.
PROPOSITION DE JAT : Convenir d'une procédure d'inscription administrative claire et précise de nos stagiaires permettant de prendre en compte chaque demande d'inscription.

2. - **FREIN** : Il est arrivé que certains stagiaires abandonnent le projet de validation des compétences en raison de délais trop longs (3-4 mois). Si le stagiaire a terminé sa formation entretemps, il devient presque impossible à remobiliser ou simplement même à recontacter.
PROPOSITION DE JAT : Convenir d'une façon de travailler permettant d'avoir un délai le plus court possible par l'apport de cet appel à projet. Selon nous, l'idéal serait entre 1 et 2 mois afin d'éviter de perdre les stagiaires mobilisés pour leur projet.

3. - **FREIN** : Problème de mobilité de nos publics entraînant un problème d'accessibilité au dispositif. Ce problème rend systématiquement caduc et incertain tout projet de VDC. Il est en effet difficile ou impossible pour chaque candidat de se présenter à l'horaire demandé pour l'épreuve de validation des compétences. Les publics CISP disposent rarement d'un moyen de locomotion personnel ou d'un permis de conduire. Ils se déplacent majoritairement en transports en commun. Certains se retrouvent *de facto* exclus. Hors, l'offre des transports en commun ne permet pas toujours un premier bus ou train avant 5 heures. Si un stagiaire habite à Dinant, ou Hastière il ne sera pas en mesure de venir. S'il vient à Jambes, il doit prendre 2 à 3 correspondances avec autant de risques de rater une correspondance et ne pas être à l'heure. Actuellement, nous les conduisons sur place dans le cadre de l'accompagnement et même avec notre aide, c'est souvent très compliqué pour venir à Jambes puis faire la route et être à 7h30 sur le site de validation des compétences.
PROPOSITION DE JAT : Permettre une solution innovante rendant compatible les transports des candidats et la ponctualité.
Proposition de solution ConstruForm Hainaut : entamer le processus de validation vers 8h30 et proposer un nombre de personne réduit par journée de validation.

4. - FREIN : Manque de procédure permettant de présenter rapidement à nouveau la même épreuve. A présent, un seul de nos candidats a échoué à la Validation des compétences en pavage en raison d'un stress difficile à gérer et non pas par manque d'aptitudes.

PROPOSITION DE JAT : Permettre de refixer une date dans un délai raisonnable avec le candidat en cas d'échec éventuel à l'épreuve de validation des compétences afin de travailler dans une perspective favorisant la réussite.

5. - FREIN : Absence de relation permettant de construire des articulations de formations. JAT souhaite pouvoir rendre sa formation d'aménagements extérieurs/pavage » complémentaire avec la formation de « poseur routier » de ConstruForm afin d'aller vers un ajout de compétences pour se rapprocher du métier d'ouvrier de voirie actuellement en pénurie. Il s'agit de permettre une meilleure correspondance avec les besoins des entreprises et des services liés à l'insertion professionnelle (Forem, service insertion des CPAS, MIRES, ...).

PROPOSITION DE JAT : Mettre en place un rapprochement de la filière « aménagements extérieurs/pavage » de JAT avec la filière de formation « poseur routier » de ConstruForm afin de renforcer notre formation (échanges de pratiques, supports...). Une collaboration de réflexion sur les contenus de formation devra avoir lieu lors de la première phase du projet afin de déterminer les points de compétences à acquérir en CISP

Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

1 page maximum

1. - Mise en place de procédure d'inscription claire et précise avec confirmation par email de la réception de la demande d'inscription pour la validation des compétences et de la date de l'épreuve de VDC.
2. – Raccourcir le délai entre le moment de la demande et la passation de l'épreuve de validation des compétences (idéalement de 1 à 2) mois.
3. - Trouver un mode de fonctionnement innovant permettant de pouvoir présenter une épreuve de validation des compétences, et prenant en compte les personnes qui se déplacent en transports en communs.
4. – En cas d'échec éventuel à l'épreuve de validation des compétences, avoir un échange avec l'examineur pour connaître les causes de cet échec afin de pouvoir retravailler avec le candidat et avoir pour objectif la réussite.
5. – Mise en place d'échanges de pratiques, de connaissance mutuelle, de supports... entre partenaires afin de compléter l'offre de formation d'« aménagements extérieurs/pavage » du partenaire A avec des compétences du « poseur routier » du partenaire B.

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

15 lignes maximum par activité

Activité 1 : - Augmenter le nombre de nos stagiaires qui présentent une validation des compétences en pavage et en peinture.

Concernant le passage de validations de compétences, JAT forme des stagiaires en veillant à soutenir leur projet afin de lever les freins sociaux, d'acquérir des compétences transversales et compétences métier selon les missions prévues par la réglementation des CISP.

Lorsque le stagiaire arrive au terme de son parcours de formation, qu'il en émet la demande et que celle-ci est validée par l'équipe dès lors qu'il dispose des compétences transversales et techniques, un accompagnement spécifique est mis en place par le centre afin de préparer la passation de l'épreuve (gestion du stress, mise en situation sur chantier, ...).

Une demande d'inscription est alors introduite auprès du partenaire B afin d'obtenir une date dans un délai de maximum 1 à 2 mois.

Dans le cadre du suivi individualisé du stagiaire, il est accompagné sur place le jour de l'épreuve afin de diminuer la charge émotionnelle et de lui permettre de rester concentré sur un travail de qualité dans les délais exigés par l'épreuve. Cet accompagnement est une étape jouant un rôle favorisant dans le processus.

Un débriefing de fin de VDC est systématiquement organisé. En cas d'échec, une nouvelle date d'épreuve située dans un délai raisonnable peut être suggérée moyennant un travail de remédiation avec le partenaire A en vue d'augmenter les chances de réussite lors de la seconde tentative du candidat. On peut imaginer 2 tentatives de validation !

Activité 2 : Collaborer à la complémentarité de la formation de JAT en aménagements extérieurs avec la formation de « poseur routier » du Centre de validation des compétences agréé qu'est ConstruForm Hainaut en vue de passer la validation des compétences.

Concernant la complémentarité de l'offre de formation du partenaire A avec celle du partenaire B, JAT prendra contact avec l'équipe pédagogique qui gère la formation de « poseur routier » afin de voir quelles compétences complémentaires peuvent être pertinentes afin d'ajuster l'offre de formation de JAT (échange de pratiques, de référentiel, rencontres, ...). JAT travaille actuellement avec l'IBEFE de Namur sur un projet concernant les métiers en pénurie d'ouvrier de voirie.

Activité 3 :

Reproduisez les cases si d'autres activités sont prévues / Supprimez les cases excédentaires.

Le partenariat vise directement :

- les bénéficiaires finaux des dispositifs (stagiaires, apprenants,)
- le personnel des partenaires

Le projet :

- vise à établir un nouveau partenariat (ex : l'objet du projet est de réfléchir à ce qui pourrait être réalisé ensemble)
- construit un nouveau partenariat
- renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

15 lignes maximum

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est d'établir un nouveau partenariat, la convention est facultative.

Une convention de partenariat a été élaborée : oui non

Autres conditions pour l'éligibilité du projet

Pour être éligible, le projet doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- être totalement gratuit pour les participants
- se dérouler sur le territoire de langue française de la Région wallonne, dans un ou plusieurs des 9 bassins
- s'organiser durant la période de programmation (à savoir entre le 1/11/2022 et le 30/04/2024).

Le projet se déroule sur la période suivante : du 1/11/2022 au 30/04/2024.

Localisation du projet : bassin Brabant-Wallon bassin Wallonie Picarde
 bassin Hainaut Centre bassin Hainaut Sud
 bassin Namur bassin Luxembourg
 bassin Liège bassin Huy - Waremme
 bassin Verviers

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

dans les locaux du partenaire A

Localisation : Chaussée de Liège, 147A

Code postal et localité : 5100 JAMBES

dans les locaux du partenaire B :

Localisation : Rue du 11 novembre 83

Code postal et localité : 6200 CHATELINEAU

autre (précisez :)

Localisation :

Code postal et localité :

5. Pertinence du projet

Moyens affectés au projet

Veillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

1 page maximum

JAT (partenaire A) :

1 formateur « pavage » - 8 ans d'ancienneté chez JAT et ayant travaillé précédemment en voirie,

1 formateur « peinture » - Peintre de formation – 6 ans d'ancienneté chez JAT et précédemment dans l'enseignement,

1 directeur pédagogique, Master en ingénierie et action sociales – 15 ans d'ancienneté chez JAT.

ConstruForm (partenaire B) : Responsable de centre et ou adjoint de centre, niveau graduat/bachelor construction, 15 années d'expérience dans la F° Professionnelle. Assure la gestion quotidienne du CdC ainsi que pédagogique des formations, relations et partenariats. Plannings, RH et budgets.

Formateurs en Construction sur les métiers évoqués plus avant. Les formateurs sont salariés du Forem et recrutés :

1. par rapport à leurs expériences valorisées du secteur de la construction
2. suivant les procédures d'examen en vigueur dans le secteur public

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet (subventionnés ou non par le présent appel à projets) :

Partenaire A	0,15 ETP
Partenaire B	0,10 ETP
...	

Veillez détailler les **moyens matériels** affectés au projet (locaux et matériels dédiés au projet).

1 page maximum

JAT :

- 2 locaux (1 pour le pavage + 1 pour la peinture)
- Le site pour la préparation des activités de voirie (tranchée, chambre de visite, ...), les chantiers
- 1 mini-pelle

ConstruForm : Locaux pouvant accueillir 10/12 personnes répondant aux normes de sécurité avec tableau blanc et projecteur. PC fixes à disposition si nécessaire. Connexion internet. Petit matériel de bureau. Ateliers ou espaces pédagogiques pour les épreuves techniques.

Veillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

2 pages maximum

La méthodologie de l'EFT sera appliquée pour la formation des stagiaires qui souhaiteront passer la VDC.

Un accompagnement spécifique tant des formateurs que du directeur pédagogique sera adapté à chaque stagiaire afin de favoriser la réussite de l'épreuve.

Budget demandé

Partenaire A

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire brut mensuel	Taux de chargement 2022 *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
Formateur « pavage »				
Formateur « peinture »				
Coordinateur socio-pédagogique				
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				
Frais de projet				
Déplacements pour évaluations				
Passage des validations				
TOTAL				

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire A en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

NON

Partenaire B

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire mensuel brut	Taux de chargement *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
--	--			zéro
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
--	--			zéro
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				zéro
Frais de projet				
TOTAL				zéro

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire B en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

Pertinence du projet

Veillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

1 page maximum

Le partenariat favorisera une meilleure connaissance mutuelle des CISP et Centre de compétences.

Le partenariat favorisera le travail au sein d'un cadre structurant et visant la pérennité de l'action.

Réduire les freins liés au déplacement pour en faciliter l'accès au site par un accompagnement socio-pédagogique adapté tenant compte notamment de la préparation nécessaire (gestion du stress, vérifications des acquis, ...).

Concevoir les complémentarités de formations.

Le stagiaire est au centre de la mise en place du dispositif. JAT et ConstruForm œuvrent à lui garantir les meilleures chances de recevoir une certification en lien avec ses compétences.

Permettre au partenaire B de pouvoir accueillir les stagiaires du partenaire A dans des conditions qui lui permettent de mettre en œuvre le partenariat sur le terrain selon ses besoins.

JAT est convaincu de la plus-value apportée au demandeur d'emploi par le dispositif de validation des compétences, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. JAT est convaincu que ce dispositif participe à la construction de l'identité professionnelle de la personne, à son sentiment d'appartenance à la société, et à sa reconnaissance dans le métier par les milieux professionnels et opérateurs œuvrant à l'insertion professionnelle des publics (Forem, service insertion des CPAS, MIRES, ...).

L'accompagnement des publics dans l'épreuve de la validation des compétences est un processus complexe à mettre en œuvre car il suppose qu'une bonne partie des freins ou des difficultés sociales ont pu être levés. Hors, ce n'est pas toujours le cas, et il arrive que des personnes n'arrivent pas au bout du processus car elles se trouvent fragilisées dans leur parcours par des événements externes. Il est donc nécessaire de trouver les solutions pour aider la personne à trouver les ressources afin de mener à bien son projet. En collaborant avec le CVDC agréé ConstruForm, nous garantissons les meilleures chances de ne pas perdre le stagiaire en cours de route ni sa motivation. De ce fait, l'opérateur B joue un rôle fondamental qui est de favoriser la montée en compétences via les certifications. Cela participe pleinement à l'insertion socioprofessionnelle des personnes et permet, à n'en pas douter, une meilleure intégration sur le marché de l'emploi et une insertion professionnelle.

JAT souhaite participer à la réduction de la tension exercée sur les métiers d'ouvrier en pavage/de voirie identifié par le Forem comme **métier en pénurie** et sur le métier de peintre identifié par le Forem comme **métier/fonction critique**.

Au plan social, la personne ne se trouve plus en marge et constate qu'elle a pu être actrice de son projet et qu'elle a été soutenue par les partenaires, ce qui lui donne davantage de courage pour affronter de nouveaux défis. La personne est valorisée, voit ses efforts de plusieurs mois couronnés de succès, reçoit des félicitations et s'est construite une nouvelle **identité professionnelle**, cela participe pleinement à l'**impact social**.

Au plan sociétal, la personne bénéficie de l'articulation des dispositifs publics. Elle est ainsi accompagnée, par une ASBL agréée comme CISP et certifiée par un organisme représentant le service public. Il revient aux partenaires du projet de faciliter ces articulations avec le soutien du service public.

Au plan professionnel, la personne obtient une vraie reconnaissance et peut être mieux accompagnée par des services tels que les MIREs, services insertion des CPAS ou les SAE du Forem dans le cadre de l'Accompagnement Adapté. Les candidats passent d'ailleurs souvent des épreuves de VDC en même temps que des professionnels en poste venus chercher une certification également, ce qui est particulièrement valorisant par le défi que cela représente.

Veillez détailler **les articulations** prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

1 page maximum

En amont de l'action : JAT forme des stagiaires en veillant à les soutenir afin de lever les freins sociaux, d'acquérir des compétences transversales et compétences métier selon les missions prévues par la réglementation des CISP.

Pendant l'action : Lorsque le stagiaire arrive au terme de son parcours de formation, qu'il en émet la demande et que celle-ci est validée par l'équipe dès lors qu'il dispose des compétences transversales et techniques, un accompagnement spécifique est mis en place par le centre afin de préparer la passation de l'épreuve (gestion du stress, mise en situation sur chantier, ...).

Une demande d'inscription est alors introduite auprès du partenaire B afin d'obtenir une date dans un délai raisonnable en fonction des possibilités, et autant que possible en ne dépassant pas un délai de maximum 2 mois.

Dans le cadre du suivi individualisé du stagiaire, il est accompagné sur place le jour de l'épreuve afin de diminuer la charge émotionnelle et de lui permettre de rester concentré sur un travail de qualité dans les délais exigés par l'épreuve. Cet accompagnement est une étape jouant un rôle favorisant dans le processus.

En aval de l'action : débriefing systématique le jour même de l'épreuve et explication sur la non-réussite éventuelle.

Concernant la complémentarité de l'offre de formation du partenaire A avec celle du partenaire B, JAT prendra contact avec les équipes qui gèrent la formation de poseur routier afin de voir quelles compétences complémentaires peuvent être pertinentes afin d'ajuster l'offre de formation.

Le partenariat permettra de rapprocher nos deux structures et d'augmenter les possibilités d'articulations des parcours dans une logique d'insertion professionnelle.

Si le projet vise à **raccourcir le parcours de stagiaire**, décrivez comment cela est envisagé.

1 page maximum

Si le projet a un **caractère structurant** (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

1 page maximum

Le projet se veut réalisable en terme de coût et le moins complexe possible à mettre en œuvre car il s'agit avant tout de formaliser des pratiques et de permettre un ajustement des besoins. L'objectif est de pouvoir réunir les conditions pour faciliter sa mise en œuvre.

Le projet vise à être structurant et perdurer au-delà du présent appel à projet.

Veuillez détailler **les résultats attendus et la mesure** de ces résultats

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
Passer des validations de compétences en pavage et peinture	Le nombre de validation des compétences passées et le taux de réussite selon les modalités définies de commun accord au sein de la convention.
Mise en place d'une complémentarité entre la formation « aménagements extérieurs/pavage » du partenaire A et « poseur routier » du partenaire B	Nombre de rencontres et d'échanges entre les deux partenaires.

Ajoutez des lignes si nécessaire

6. Engagement, déclaration sur l'honneur et signature

Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : WILMOTTE Véronique

légalement autorisé à engager l'organisme : Jeunes Au Travail (JAT)

et agissant en qualité de : Directrice

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Jambes le : 4 juillet 2022

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : BOUILLIART Ingrid

légalement autorisé à engager l'organisme : ConstruForm Hainaut CdC Le Forem

et agissant en qualité de :

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Jambes, le 5 juillet 2022

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »